



### Séance du mardi 09 décembre 2014

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 02/12/2014

Présents : 14

*L'an deux mille quatorze et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

Votants: 15

**Présents :** Andre DUJOLS, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Michel LEHOURS, Marie Lyse DUNION, Françoise MARRONCLE

**Secrétaire de séance:**  
Stephanie GAILLARD

**Représentés:** Isabelle GARRELON

**Absents:**

### Objet: Convention SIG atlas.cantal.fr - 2014\_081

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du programme CyberCantal Services, le Conseil Général du Cantal a souhaité mettre à la disposition des communes, établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes du département un système d'information géographique (SIG) performant et exploitable par internet. Il s'agit d'un outil de consultation, de gestion et d'exploitation de données géographiques.

Ces bases de données sont mises à la disposition des collectivités afin qu'elles puissent disposer d'un outil pour mieux connaître leur territoire, son évolution et d'aider à la décision.

Dans ce contexte, une convention définissant les modalités de mise à disposition doit être conclue avec chaque bénéficiaire.

Monsieur Le Maire propose à l'Assemblée de participer à ce projet par le reconduction d'une nouvelle convention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte de participer au projet « SIG atlas.cantal.fr »,
- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un système d'information géographique exploitable par un navigateur Web avec le Conseil Général du Cantal. La convention est jointe à la présente

Le Maire,  
A. DUJOLS

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 15.12.2014  
et publication ou notification du 22.12.2014

